

CENTRE QUÉBÉCOIS DE FORMATION EN FISCALITÉ - CQFF INC.

Société privée de formation en fiscalité

VOTRE BOÎTE AUX LETTRES – 23 décembre 2004

Retrait minimum d'un FERR et retenue à la source québécoise : seuls les fous ne changent pas d'idée!

Le ministère des Finances du Québec a annoncé le 17 décembre 2004 dans son Bulletin d'information 2004-10 que l'entrée en vigueur de la retenue à la source québécoise de 16 % sur le retrait minimum d'un FERR ne serait pas mis en force le 1^{er} janvier 2005. Aucune nouvelle date n'étant prévue, les règles québécoises demeureront donc les mêmes que celles applicables en 2004. Ainsi, aucune retenue à la source ne sera exigible sur les versements d'un FERR jusqu'à concurrence du retrait minimum, tout comme au fédéral. Quant aux retraits imposables d'un REÉR effectués sous forme de paiement unique, il n'y aura plus qu'un seul taux québécois de retenue, soit 16 % (en 2004, il existait un taux de 16 % pour les paiements uniques de 5 000 \$ ou moins et de 20 % pour les paiements uniques excédant 5 000 \$). Le tableau # 304 (taux des retenues à la source pour les retraits de REÉR en 2004 et en 2005) est toujours exact sauf pour la "Note du CQFF" au bas du tableau # 304 qui fait référence à la retenue sur le retrait minimum d'un FERR que vous devriez raturer. Il en est de même pour la portion en "gras" de la note 2 du Tableau # 305 sur les retraits minimums d'un FERR que vous devriez aussi raturer pour les mêmes raisons.

Note du CQFF : C'était le 3^{ième} communiqué du ministère des Finances du Québec sur un sujet pour lequel il n'y a ultimement pas de grand changement. Faut croire que les "vieux" ont crié assez fort et que le ministère des Finances du Québec les a bien entendus...

Veuillez imprimer cette page, percer 3 trous et l'insérer par-dessus la page E-7 de votre cartable du cours Mise à jour en fiscalité-2004.

Adresse de correspondance

CQFF INC.
1490, Kirouac
Laval, Québec H7G 2S1
Tél.: (450) 973-FISC - 3472 Téléc.: (450) 663-7054
Internet: www.cqff.com

CQFF INC.
3131, boul. St-Martin Ouest, bureau 420
Laval, Québec H7T 2Z5
Téléphone: (514) 333-FISC - 3472
Télécopieur: (450) 663-7054